

**Extrait du registre des délibérations
du conseil d'administration de
l'Institut polytechnique de Grenoble
Séance ordinaire du mercredi 13 mars 2024 à 13h30**

Le conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble s'est tenu le mercredi 13 mars 2024 à 13h30, sous la présidence de Mme Christine GOCHARD, Présidente du conseil.

À l'ouverture de la séance, le nombre des membres en exercice présents et représentés atteignait un total de 33 membres sur les 34 membres en exercice que compte le conseil. Le quorum prévu par l'article 22 du décret n°2007-317 du 8 mars 2007 étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer. Au cours de la séance, 1 personne a quitté l'instance.

Décision n°20240312

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2007-317 du 8 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble ;

Vu le règlement intérieur de l'Institut polytechnique de Grenoble.

Désignation d'un représentant élu étudiant du Conseil d'administration à la commission CVEC

Le conseil d'administration approuve la désignation à la commission CVEC des deux élus étudiants suivants du conseil d'administration :

- Mme Emmanuelle GIRARD
- M. Dylan BOUDAUD

Nombre de présents : 26
Nombre de pouvoirs : 7
Total présents et représentés : 33
Nombre de votants : 33
Nombre d'abstentions : 0
Total des suffrages exprimés : 33

Nombre de voix défavorables : 0
Nombre de voix favorables : 33

à l'unanimité des suffrages exprimés
 à la majorité des suffrages exprimés

E. Gheeraert

Etienne GHEERAERT
Vice-président du conseil d'administration

Transmis au Rectorat le 15/03/24

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.